

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 JUIN 2017**

**Délibération n° D-2017-283**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/06/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 26/06/2017

**ZAC PÔLE SPORTS : Acquisition des terrains équipés et des  
travaux spécifiques relatifs aux voiries nouvelles - délibération  
rectificative**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU.

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

**Excusés :**

Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Développement Urbain et Habitat**

**ZAC PÔLE SPORTS : Acquisition des terrains équipés et des travaux spécifiques relatifs aux voiries nouvelles - délibération rectificative**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération n°2016-445 du Conseil municipal en date du 5 décembre 2016, le Conseil municipal a approuvé la remise des biens, à titre gratuit, des terrains d'assiette des voiries nouvellement créées sur la ZAC Pôle Sports intégrant les travaux spécifiques.

Depuis, des ajustements en termes de superficies foncières contenues dans les données cadastrales du service des hypothèques sont venus modifier, à la marge, les terrains d'assiette et la valeur des terrains équipés concernés par cette acquisition. Ils ont été pris en compte dans l'acte de vente signé le 19 décembre 2016.

Afin de mettre en conformité la délibération avec l'acte de vente, il convient de rectifier cette délibération comme suit :

Cette acquisition est d'une valeur globale de 4 863 544,11 € HT et se décompose en plusieurs unités foncières, comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

	<b>Surface des terrains en m<sup>2</sup></b>	<b>Montants du foncier en € HT (14,21 € / m<sup>2</sup>)</b>	<b>Montants des travaux spécifiques réalisés + honoraires et charges de gestion en € HT</b>	<b>Valeur globale des terrains équipés en € HT</b>
<b>Rue J.B. Lamark</b>	12 894 m <sup>2</sup>	183 223,74 €	1 170 682,02 €	<b>1 353 905,76 €</b>
<b>Rue J.J. Audubon</b>	10 712 m <sup>2</sup>	152 217,52 €	399 633,47 €	<b>551 850,99 €</b>
<b>Rue C. Darwin centre</b>	10 697 m <sup>2</sup>	152 004,37 €	1 346 755,58 €	<b>1 498 759,95 €</b>
<b>Rue C. Darwin Ouest</b>	11 643 m <sup>2</sup>	165 447,03 €	903 193,87 €	<b>1 068 640,90 €</b>
<b>Rue C. Darwin Est</b>	3 725 m <sup>2</sup>	52 932,25 €	337 454,26 €	<b>390 386,51 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 671 m<sup>2</sup></b>	<b>705 824,91 €</b>	<b>4 157 719,20 €</b>	<b>4 863 544,11 €</b>

Les frais de notaire et droits relatifs à cette acquisition, à la charge de la Ville de Niort, sont inscrits au BP 2017.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la rectification de la délibération n°2016-445 du 5 décembre 2016 ;

- approuver la remise des biens à la collectivité d'un ensemble de terrains, à titre gratuit, pour une surface globale de 49 671 m<sup>2</sup>, situés dans la Zone d'Aménagement Concerté Pôle Sports, constituant les terrains d'assiette des voiries nouvelles, telles qu'elles apparaissent sur le plan ci-annexé, moyennant une valeur de 4 863 544,11 € HT.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT